



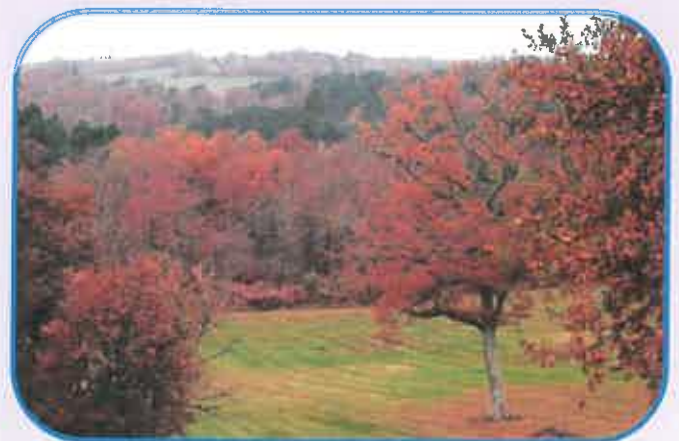
La Gazette



La Mairie en habit de fête pour Noël



Entre Tournier et Touret



Vue de Pilbré

Paysages d'automne

DECEMBRE 2016



Sommaire

- Page 1 Le mot du Maire
- Page 2 Que s'est-il passé ...
- Page 9 Travaux réalisés
- Page 10 Travaux routiers
- Page 11 Compte-rendu Conseil Municipal du 03/10/2016
- Page 14 Compte-rendu Conseil Municipal du 05/12/2016
- Page 17 Information « Trésorerie de St-Aigulin »
- Page 18 Information « Transition énergétique »
- Page 19 Evènements à venir



LA GENÉTOUZE



Le mot du Maire

L'année 2016 se termine, nous vous proposons cette gazette à lire en famille lors des fêtes de fin d'année.

Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que le site internet de la Genétouze est en ligne : www.lagenetouze17.fr - N'hésitez pas à aller « surfer », vous trouverez bon nombre d'informations de toute nature.

Cette période est un moment où l'on se retrouve en famille ou entre amis pour fêter Noël et jour de l'An ; des moments importants pour resserrer des liens, pour se ressourcer et avancer plus sereinement dans la vie. Mais je pense aussi, à celles et à ceux qui n'ont pas cette chance et passeront des fêtes seuls, soit à cause de la maladie, de la vieillesse ou pour toute autre raison.

Toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017...

et à l'année prochaine.



Que s'est-il passé ...

Dimanche 31 Juillet : Journée DRIFT TRIKE



Beau succès pour cette manifestation organisée par le GMC :

Le Drift Trike est un sport de descente sur bitume qui permet de dévaler des pentes en drift (une forme de dérapage). De part son côté ludique, sécuritaire et sensationnel, le sport s'est développé au cours des dernières années dans le monde entier.

Le Drift trike est constitué principalement d'un train avant de BMX (roue, pegs, fourche, douille de direction, potence, guidon et frein) sur lequel est soudé un cadre. Le train arrière est en général constitué de jantes/pneus avant de karting emmanchés dans une rondelle de PVC. Le siège est fixé directement sur le cadre.

Ce sont plus de 250 tours qui ont été effectués ce dimanche sur les routes de La Genétouze de 10h à 18h.

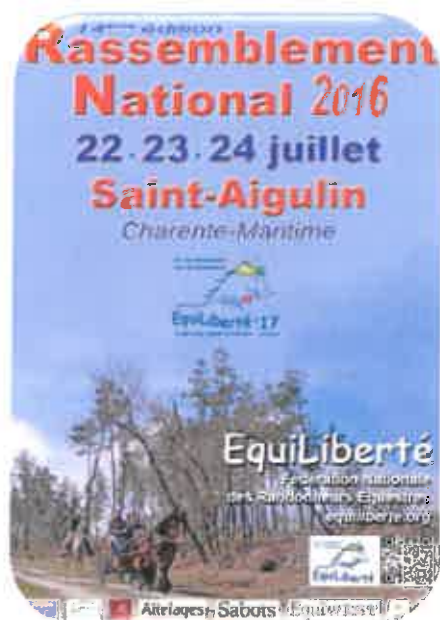
Le départ était donné de Moulineau direction La Touche. Tout le parcours était sécurisé par des bottes de foin sur les bas-côtés.

Un point « restauration » était à disposition dans le sous-bois de Mme Gabard que nous remercions.



Que s'est-il passé ...

Samedi 23 Juillet : Rassemblement National Equiliberté



Ce rassemblement annuel s'est déroulé dans nos campagnes cette année :

Le Samedi 23 Juillet, 750 participants et 380 chevaux environ venant de toutes les régions de France ont parcouru nos chemins et sentiers.

En début d'après-midi, les premiers attelages sont arrivés dans le bourg, où des rafraîchissements les attendaient. Un magnifique plateau pour les amoureux des chevaux. Un grand « bravo » aux organisateurs.





Que s'est-il passé ...

Du Vendredi 26 au Dimanche 28 Août : Fête de LA GENÉTOUZE !

Entre concours de belote et de pétanque, randonnées pour tous les goûts (quad, équestre, pédestre), brocante et marché nocturne, feu d'artifice et retraite aux flambeaux, bal champêtre et concerts - notamment celui des Binuchards, animations et match de foot pour les enfants... trois journées festives qui, cette année encore, ont connu un vif succès et fédéré toutes les générations ! Ce sont plus de 1000 personnes qui sont venues durant le week-end pour se distraire.

Bravo et merci à tous ceux et celles qui se sont investis pour la réussite de cet évènement et... à l'année prochaine !



Concours de belote



Agam Bassa en concert



Marché nocturne



Animation enfants



Feu d'artifice



Randonnée équestre et pédestre



Concert des Binuchards



**Public au concert des
Binuchards**



Samedi 26 Novembre : match de foot



Un match de football des jeunes du groupement « Sud Saintonge » a eu lieu sur notre terrain communal.

Des discussions sont en cours pour accueillir d'autres matchs afin de faire revivre le sport à La Genétouze.

Plusieurs jeunes de la commune ont joué et merci à l'arbitrage qui a été fait par Didier Groslaud des « Mouillères ».



Dimanche 11 Décembre : Repas des Aînés et Arbre de Noël



Eva Dumont, notre doyenne

La municipalité a accueilli les aînés pour un copieux repas de fin d'année. Notre doyenne, Eva Dumont, 91 ans, était parmi nous cette année. C'est dans une ambiance chaleureuse que nos anciens se sont retrouvés. Vers 16h, les clowns « Gil et Zut », interprétés par les « Dakatchiz », troupe de Haute-Saintonge, ont animé l'après-midi avant l'arrivée du Père Noël. Un goûter a terminé cette journée festive où petits et grands se sont rencontrés...

A suivre quelques photos...



Dimanche 11 Décembre : Repas des Aînés et Arbre de Noël





Travaux réalisés



Nos employés communaux ont réalisé certains travaux en complément de l'entretien courant :

- ✓ La croix dans le cimetière du bourg a été refaite entièrement.
- ✓ Le nouvel atelier communal a été raccordé en eau - inutilisable en hiver auparavant.
- ✓ Le cœur de la salle polyvalente a été rénové.

Eclairage public dans le bourg :

Pour des raisons d'économies d'énergie, nous avons restreint la durée d'éclairage et le nombre de réverbères allumés dans le bourg.



Travaux routiers



Bordure entre Pateau et
Soubreville



Entre Cressac et La Croix de
Chiron



Canton des Merles vers
Soubreville



Le Bourg vers La Maurine

A noter : certaines portions seront reprises en garantie l'année prochaine suite à des défauts d'accroche des gravillons.



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 2016/04
du lundi 03 octobre 2016 à 19h30

Date de convocation : le 26 septembre 2016

Présents : M. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY, Alexandre AVRIL, Sylvette MAURICE

Excusés : M. Jean-Michel ROUSSEAUX, Mme Véronique ICHBIAH

Pouvoirs : Mme Véronique ICHBIAH a donné pouvoir à M. Michel MARTY, M. Jean-Michel ROUSSEAUX à Mme Catherine WLODARCZYK

Mme Alexandra SAINTONGEY est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h45 et rappelle l'ordre du jour. Monsieur le Maire demande l'accord à son Conseil pour délibérer sur un sujet complémentaire, à savoir une décision modificative du Budget Principal afin de financer des travaux de voirie conséquents non programmés. Les membres du Conseil ont répondu favorablement.

Projet éolien « Les Grands Clos »

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 04/04/2016, le Conseil Municipal s'est positionné défavorablement sur les projets éoliens industriels dans la Forêt de la Double saintongeaise, périgourdine, charentaise et girondine. Cette décision s'est confirmée sur le projet « Les Lorettes », communes de Brossac, Bardenac, St-Vallier et Yviers, conseil municipal du 20/06/2016,

Appelé à se prononcer sur le projet « Les Grands Clos », communes de Puymangou, Parcoul-Chenaud, (5 éoliennes), le conseil émet un avis défavorable,

Avancée PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Lors de la dernière gazette, les propriétaires de bâtiments ont été interpellés sur leurs biens et leur éventuel « changement de destination ». A ce jour, aucune demande n'a été faite. Un courrier leur sera envoyé pour les informer de l'importance de cette démarche dans le cadre du P.L.U. ; en effet, tout bien qui ne sera pas intégré au PLU ne pourra l'être ultérieurement.

Recrutement CAE

Le contrat de Mme PAPONNAUD Florence s'étant terminé au mois d'août, il y a lieu de procéder à son remplacement. C'est Mme MARQUET Josiane qui est recrutée dans le cadre d'un CAE/CUI, pour une durée de 8 mois renouvelable, à raison de 20 heures hebdomadaires, Elle assurera l'aide au secrétariat, l'accueil et diverses tâches.



Vente du chemin de « La Touche »

Monsieur le Maire rappelle que le précédent Conseil Municipal, par délibération en date du 14 mars 2014, avait décidé l'aliénation du chemin rural de La Touche. Le Conseil Municipal est informé qu'un document d'arpentage a été établi et confirme la vente de ce chemin à M. et Mme GUGLIELMINI.

Recrutement agent sur le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe

Le Maire rappelle qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer la liste des emplois communaux permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Le Conseil Municipal décide de supprimer le poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe titulaire 17h30 hebdo non pourvu, de supprimer le poste d'Adjoint Administratif non titulaire de 17h30 passé à 22h30 après avis du CTP, de créer le poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe titulaire 22h30 hebdo afin de permettre à Mme SERAPHIN son intégration dans la fonction publique en tant que stagiaire,

De modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} février 2017.

Décision modificative du budget n° 2

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une décision modificative du budget compte tenu de l'importance des travaux d'investissement en voirie, prévus initialement en fonctionnement.

La décision modificative se fera comme suit :

Chapitre 023, opération 106 (acquisition terrains) :	- 20 000,00 €
Chapitre 023, opération 105 (gros travaux voirie 2016) :	+ 20 000,00 €

Le Conseil Municipal approuve.

Versement des indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor

Les indemnités de conseil seront versées à Mme DAUXERRE, au titre de l'année 2016, pour une durée de 155 jours. Une délibération ultérieure interviendra en ce qui concerne le versement des indemnités des autres comptables qui lui succèdent.

Mise en concurrence du contrat d'assurance des risques statutaires

Par délibération en date du 02 février 2016, le Conseil Municipal a autorisé le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale à négocier le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel. Au vu des résultats, la Municipalité ne souhaite pas changer son contrat actuel.

Questions diverses

- Les demandes de panneaux de villages et d'activités ont été répertoriés, une demande de devis a été envoyée au Syndicat de la Voirie : en attente de l'étude chiffrée ;
- Monsieur le Maire fait un résumé du dernier conseil communautaire de la CDCHS ;



- Monsieur le Maire rappelle que différentes réunions ont été organisées pour évoquer l'avenir de la Trésorerie et de la gendarmerie. Une rencontre entre Monsieur le Sous-Préfet et les maires du sud est prévue prochainement ;
- Les jeux pour enfants ont été livrés et seront installés dans le parc communal ;
- La toiture de la mairie doit être refaite ; un dossier de demande de subvention DETR sera effectuée pour 2017 ;
- La mairie se dote d'un site internet officiellement ouvert en référencement : www.lagenetouze17.fr
- Cession du tivoli (inutilisable par la commune) à M. Denis FROMENTAY - 50 € ;
- Repas des Aînés et Arbre de Noël des enfants le dimanche 11 décembre : préparation et organisation.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00.

Michel MARTY,
Maire



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 2016/05 du lundi 05 décembre 2016 à 19h30

Date de convocation : le 28 novembre 2016

Présents : M. Michel MARTY (Maire), Bernard BERGER (1^{er} Adjoint), Pascal ARSICAUD (2^{ème} Adjoint), Catherine WLODARCZYK (3^{ème} Adjoint), Alexandre AVRIL, Véronique JAUDEAU, Alexandra SAINTONGEY.

Excusés : M. Jean-Michel ROUSSEAUX, Mme Sylvette MAURICE.

Absente : Mme Véronique ICHBIAH.

Pouvoirs : M. Jean-Michel ROUSSEAUX et Mme Sylvette MAURICE ont donné pouvoir à Mme Catherine WLODARCZYK.

Mme Alexandra SAINTONGEY est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et rappelle l'ordre du jour.

Vote du quart des investissements

Le Maire propose aux conseillers, dans l'attente du vote du budget 2017, de l'autoriser à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2016. C'est donc la somme maximale de 170 398,53 € qui va être répartie sur différentes opérations d'investissement et notamment sur l'acquisition de terrains dans le cadre du PLU.

POUR = 9 CONTRE = 0

Protection sociale des agents

Suite à la demande du Centre de Gestion 17, il y a lieu de procéder à une modification de la délibération du 07 décembre 2012, n° 2012/19 ayant pour objet la participation financière à la protection sociale des agents. En effet, les agents de la collectivité bénéficient d'une participation financière de la collectivité pour la garantie maintien de salaire.

POUR = 9 CONTRE = 0

Décision modificative du budget n°3

Monsieur le Maire rappelle que le CCAS de la commune a été supprimé, par délibération en date du 30 novembre 2015. Il y a lieu de prendre une décision modificative afin d'intégrer au budget de la commune l'excédent du CCAS à savoir 80,67 €.

POUR = 9 CONTRE = 0



Refus du transfert de la compétence Urbanisme à la CDCHS

Cette question devait être délibérée ce jour mais suite des précisions émanant de la CDCHS, le sujet sera à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal.

Contrat de travail de Mme GILLOT Claire

Le contrat CAE de Mme GILLOT Claire se termine fin mars 2017. M. MARTY propose à son Conseil Municipal de la conserver au sein de son équipe au-delà de cette échéance. Le Conseil Municipal approuve. Les conditions contractuelles restant à définir, il convient de se rapprocher du Centre de Gestion.

POUR = 9 CONTRE = 0

Questions diverses

- Election du nouveau bureau du Syndicat des Communes : a été élu Président : Alain Chiron, 1^{er} Vice-Président : Julien MOUCHEBOEUF, 2^{ème} Vice-Président : Rémy BERTEAU, Secrétaire : Brigitte QUANTIN. Le syndicat soutient des actions telles que :
 - ✓ le maintien d'une permanence de la Perception de Saint-Aigulin : prévisions de la DGFIP : 4 heures ; finalement ce sera une journée et demie d'ouverture ;
 - ✓ le maintien de la Gendarmerie sur l'ancien canton de Montguyon. M. le Préfet de Région décidera du positionnement ;
 - ✓ la création de 2 Maisons de Santé sur Montguyon et St-Aigulin.
- Pascal ARSICAUD est désigné comme référent sécurité routière. Cette désignation intervient suite à un courrier de la DDTM, cellule « mission coordination sécurité routière ». Il assurera le lien entre les usagers de la route, la collectivité et les services de l'Etat.
- Possibilité d'un accord entre la commune et le Groupement Sud Saintonge (foot) quant à l'utilisation du terrain communal pour certains matches.
- M. VIOLLEAU de Peuchaud propose d'organiser un marché hebdomadaire sur la commune : le sujet est à l'étude ;
- Le réseau d'eau a été modifié, ainsi les ateliers municipaux sont alimentés tout au long de l'année en eau potable ;



- La salle polyvalente fera l'objet d'une visite de la Commission de Sécurité en février prochain ;
- Réception des premiers devis pour la construction du barbecue ;
- Organisation et préparation de la journée du 11 décembre ;
- Vœux 2017 : la date retenue est le dimanche 29 janvier.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00.

Michel MARTY,
Maire



TRESORERIE DE SAINT-AIGULIN

Nous avons appris en début d'année 2016, la fermeture programmée de la trésorerie de St Aigulin et le transfert vers Montlieu la Garde de l'accueil physique.

Cette décision, menée sans concertation avec les maires concernés, a semé la révolte dans nos communes les plus au sud.

Le syndicat de communes, renouvelé à sa direction (voir compte-rendu du conseil municipal du 05 décembre), a joué un rôle essentiel dans cette négociation qui a été très dure. Nous avons réussi à obtenir le maintien d'une permanence de 10h selon les horaires ci-dessous. Il est à noter que la DDFIP nous proposait 4h. Un point sera fait à l'été 2017 pour ajuster les horaires s'il y a lieu.

A compter du 1^{er} janvier 2017,

Vous pouvez vous adresser à la

Permanence de SAINT-AIGULIN

11 BIS AVENUE DU MARECHAL LECLERC

17360 SAINT-AIGULIN

t017032@dgfip.finances.gouv.fr

Tél : 05 46 04 80 43

Ouvert lundi 13h30 - 16h30

mercredi 08h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

ou à la

Trésorerie de MONTLIEU LA GARDE

5 CHEMIN DE LA GRANGE

17210 MONTLIEU LA GARDE

t017032@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 05 46 04 44 33

ouvert du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00



Ensemble, pour la transition énergétique !

La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge et toutes ses Communes sont engagées dans une démarche de Territoire à Energie Positive (TEPOS). Notre objectif est simple : en 40 ans, nous visons l'autonomie énergétique du territoire. Pour y arriver, il faut à la fois réduire les consommations énergétiques et produire des énergies renouvelables.

Sans votre participation, nous n'y arriverons pas. C'est pourquoi nous vous proposons plusieurs actions qui vous concernent et nous permettront d'agir !

Demosol, tous acteurs du solaire photovoltaïque !

L'une de nos principales ressources d'énergies renouvelables en Haute-Saintonge, c'est le soleil ! Les collectivités que nous sommes le savons, c'est pourquoi nous allons installer des panneaux photovoltaïques sur certaines toitures de bâtiments publics et en l'occurrence à la Maison de la Vigne et des saveurs.

En partenariat avec Demosol, société spécialisée dans l'énergie solaire photovoltaïque et le financement participatif citoyen, nous proposons à tout habitant de la Haute-Saintonge d'investir dans la production d'énergie photovoltaïque. Ainsi, en investissant entre 25 € et 750 €, la revente de l'électricité produite vous rapportera entre 2% et 4% par an pendant 15 à 20 ans.

En participant, vous placez de l'épargne dans un projet utile, vous bénéficiez des recettes des panneaux photovoltaïques et vous devenez acteurs de la transition énergétique à nos côtés !

Pour plus d'informations sur le financement participatif du solaire photovoltaïque, contacter :

Plate-forme d'hébergement des projets : www.lumo-France.com

Pour plus d'information sur le solaire PV, un lien utile : www.photovoltaïque.info

Les Ambassadeurs de l'Energie : des spécialistes des économies d'énergie à votre service !

Depuis plusieurs mois, deux jeunes haut-saintongeais de notre territoire, Nicolas Fantou et Johann Boutoule, sillonnent le territoire et frappent à vos portes. Employés par la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, ce sont les Ambassadeurs de l'énergie !

Nos jeunes ne vendent rien !! Ils sont à votre disposition pour évaluer vos consommations d'énergie et envisager avec vous des solutions pour les réduire. Selon votre projet, ils seront à même de vous orienter vers l'acteur local de la rénovation énergétique : l'Espace Info Energie basé à la Maison de l'Energie de Jonzac.

S'ils n'ont pas encore toqué à votre porte, ça ne saurait tarder ! Vous les accueillerez, nous en sommes certains, comme il se doit !

Pour plus d'informations : La Maison de l'Energie de Jonzac : 05-46-04-84-51 ou energie@charente-maritime.fr



Evènements à venir

Vœux du Maire

Monsieur le Maire présentera ses vœux
et ceux de son Conseil Municipal le :

**Dimanche 29 Janvier 2017
à 12h00**

à la salle polyvalente



Messes à La Genétouze :

- Samedi 29 Avril 2017 à 18h30
- Samedi 29 Juillet 2017 à 18h30





Coucher de soleil devant la Mairie



Mairie

- **Lundi** : 9h15 - 12h15 - 14h00 - 17h00
- **Mardi** : 9h15 - 12h15
- **Jeudi** : 9h15 - 12h15
- **Vendredi** : 9h15 - 12h15



05.46.04.82.33 FAX : 05.46.04.90.54



adresse mail : mairie@genetouze17.fr



Site internet : www.lagenetouze17.fr